



# Le Bavard du Campanile

Septembre

2016

École Coeur-Vaillant-Campanile

## À l'affiche - Notre cour, le cœur du quartier

Chers parents,

Je me présente, Valérie Gauthier, votre nouvelle directrice-adjointe. Je suis heureuse d'arriver à l'école Coeur-Vaillant-Campanile et de me joindre à cette belle équipe pour poursuivre le travail de monsieur Simon Germain. Je suis ravie et réellement motivée de relever ce nouveau défi. Coeur-Vaillant-Campanile est une école accueillante avec un projet éducatif stimulant et une implication communautaire enrichissante. J'aurai la chance de travailler avec une équipe d'enseignantes, de personnel de soutien et de professionnels qui ont à cœur la progression de nos élèves. Soyez assurés, chers parents, de ma disponibilité et de mon engagement envers vos enfants, qui représentent aujourd'hui mes élèves. Leur réussite est au cœur de mes priorités.

Bonne année scolaire à tous.

Valérie Gauthier

## Numéros de téléphone indispensables

Secrétariat, madame Petra	418-652-2173, poste 3230
Boite vocale des absences	poste 3240
Service de garde, monsieur Serge	poste 3206
Boite vocale service de garde	poste 3207



# Horaire de l'école

## SERVICE DE GARDE

7 h 15 à 17 h 45

## PRÉSCOLAIRE

8 h 07 À 10 h 34 et 12 h 52 à 15 h 07



## PRIMAIRE

7 h 57	-	SURVEILLANCE
8 h 07	-	1 <sup>re</sup> période
9 h 07	-	2 <sup>e</sup> période
10 h 07	-	RÉCRÉATION
10 h 22	-	3 <sup>e</sup> période
11 h 22	-	DÎNER (75 MINUTES)
12 h 42	-	SURVEILLANCE
12 h 52	-	4 <sup>e</sup> période
13 h 52	-	RÉCRÉATION
14 h 07	-	5 <sup>e</sup> période
15 h 07	-	FIN DES COURS - DÉPART
15 h 12	-	FIN DE LA PÉRIODE DE SURVEILLANCE DES AUTOBUS



## COMMUNICATIONS AUX PARENTS

Toutes les communications seront acheminées par courriel, incluant les formulaires pour les journées pédagogiques ainsi que les états de compte du service de garde. Il est donc important de nous fournir une adresse courriel valide pour être toujours informé des dernières nouveautés. Certaines informations seront également déposées sur le site Web de l'école. Les bulletins seront disponibles sur le portail de la commission scolaire. Des copies des communications seront toutefois disponibles au secrétariat sur demande express.

## Le personnel de l'école

	Enseignant (e)	Éducatrice du service de garde
Préscolaire	Sandy Bolduc Marie-Andrée Pelletier 1 jour/sem. Julie Dionne	Susan Wells Gordana Sudar
1 <sup>re</sup> année	Nancy Bouchard	Romy Normand-Laliberté
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années	Geneviève Proulx	Cindy Darackian
2 <sup>e</sup> année	Catherine Lapointe Alexie Brind'Amour 1 jour/sem.	Marie-Soleil Pinard
3 <sup>e</sup> année	Michelle Frenette Alexie Brind'Amour 1 jour/sem.	Arianne Deschênes
4 <sup>e</sup> année	Nathalie Hivon Alexie Brind'Amour 1 jour/sem.	Pascale Vincent
5 <sup>e</sup> année	Catherine Martin-Matte	Pascale Vincent Sophie Bherer-Dufour
6 <sup>es</sup> années	Josée Roy 601+602 Annie Grondin Anglais intensif 601+602 Julia Béland-Godin ECR 601+602	Sophie Bherer-Dufour
Étoiles 901	Caroline Côté Patricia Tremblay (TES)	
Étoiles 902	Marie-Joëlle Létourneau Hélène Walsh (TES)	
Étoiles 903	Chrystel Mercier Maryse Lambert (TES)	
Intervalle 910	Marie-Christine Boucher Anouck Jalbert (TES)	
Éducation physique	Érika Parisée	
Musique	Christine Lepage 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> + Étoiles	
Anglais	Meggie Carrier 102-202+201 Julia Bergeron 401+501+TSA Marie-Line Cloutier 101+301	
Arts plastiques	Marjorie Guay 101+102-202+201 Jessie Gagné 3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Kathleen Robitaille Étoiles Anne-Marie Rouleau 101+102-202+201 (avril)	
Orthopédagogue	Valérie Lefrançois Sandra St-Onge	
Psychologue	Hélène Rathier	
Orthophoniste	Lorraine Grégoire	
Mesures d'accueil	Marie-Pierre Bisson	
Éducation spécialisée	Stéphane Rostin-Magnin	
Animation spirituelle	Lucie Baril	
Infirmière	Suzanne Dumas	
Hygiéniste dentaire	Julie Ferland	
Responsable sdg	Serge Dufour	
Concierge	Simon Bélanger	
Secrétaire	Petra Schneider	
Direction	Natalie Blais, directrice Valérie Gauthier, directrice adjointe	

## Dates et événements à retenir

Vendredi 23 septembre	Journée pédagogique fixe
Lundi 26 septembre	Marche Réveil-matin
Mercredi 28 septembre	Photos scolaires
Lundi 3 octobre	Marche Réveil-matin
Lundi 10 octobre	Action de Grâces, congé pour tous
Mardi 11 octobre	Marche Réveil-matin
Mardi 11 octobre	Rencontre du CE
Jeudi 15 octobre	Remise de la 1 <sup>re</sup> communication
Lundi 17 octobre	Marche Réveil-matin
Lundi 24 octobre	Journée pédagogique flottante
Mardi 25 octobre	Marche Réveil-matin
Vendredi 28 octobre	La grande marche Reveil-matin



### BULLETINS SCOLAIRES

Il y aura une première communication le 15 octobre et un bulletin à la fin de chaque étape.

1<sup>re</sup> étape : du 31 août au 11 novembre 2016

2<sup>e</sup> étape : du 14 novembre 2016 au 3 mars 2017

3<sup>e</sup> étape : du 13 mars au 22 juin 2017



### JOURNÉES PÉDAGOGIQUES FLOTTANTES

1. Lundi 24 octobre
2. Lundi 21 novembre
3. Vendredi 24 février
4. Vendredi 17 mars



### SERVICES PARTICULIERS

Plusieurs services sont offerts aux élèves qui présentent des besoins spécifiques:

**L'orthopédagogie** est offerte aux enfants qui ont besoin d'une aide passagère ou prolongée au niveau de leurs apprentissages.

**La psychologie** permet d'offrir un service aux enfants qui ont besoin d'un suivi particulier au niveau de leur adaptation à l'école.

**L'éducation spécialisée** est offerte aux enfants dont le comportement ou les attitudes demandent un suivi particulier.

**L'orthophonie** est un service offert aux enfants présentant d'importants problèmes de langage.

## Méli-mélo suite

### ARTICLES PERDUS ET NON RÉCLAMÉS

Nous accumulons chaque année une quantité importante de vêtements non réclamés et non identifiés. **À la fin de chaque étape pédagogique**, les vêtements seront disposés dans le hall d'entrée ce qui permettra aux parents de venir recueillir les effets des enfants. Les vêtements non réclamés seront acheminés à des organismes communautaires de notre secteur. Nous vous demandons de venir fouiller régulièrement dans le coffre d'objets perdus (proche du local 104 du service de garde). Vous pourriez y faire de belles découvertes! N'oubliez pas d'identifier tous les vêtements de vos enfants, cela permet aux responsables de remettre les vêtements à leur propriétaire.

### PARENTS BÉNÉVOLES



En plus des comités officiels, l'école bénéficie de la présence de nombreux parents et grands-parents bénévoles qui apportent leur aide aux enfants et au personnel de l'école. En début d'année, vous serez sollicités. Que ce soit à la bibliothèque, lors des sorties ou des activités spéciales en classe ou à l'école, vous êtes toujours les bienvenus.

### SERVICE ALIMENTAIRE - Chef en folie



Lorsque votre enfant a une sortie éducative avec sa classe et qu'il est inscrit au service alimentaire, le chef en folie lui fera un repas froid pour l'occasion.

### INSCRIPTION POUR LES ACTIVITÉS PAC



Vous recevrez sous peu l'offre de services des activités parascolaires pour la session d'automne jusqu'à la période des fêtes. Ces activités, en lien avec le sport, les arts et la culture, sauront répondre à leurs intérêts. Les activités retenues commenceront vers le début du mois d'octobre.



# Méli-mélo

## CALENDRIER SCOLAIRE

Vous avez reçu le calendrier scolaire officiel de la commission scolaire des Découvreurs. Nous souhaiterions que vous le consultiez lorsque vous planifiez des vacances ou une visite chez un professionnel (médecin, dentiste, etc.). Cette planification permettra d'éviter des absences susceptibles de perturber les apprentissages de vos enfants. Le calendrier prévoit aussi quatre journées pédagogiques flottantes qui ont été déterminées par l'école: 24 octobre, 21 novembre, 24 février et 17 mars.

## PHOTOS SCOLAIRES

Votre enfant se fera photographier le mercredi 28 septembre.



Afin que le visage de votre enfant ressorte bien sur l'image, nous vous recommandons de favoriser des vêtements sobres, de couleurs claires et d'éviter, dans la mesure du possible, les gros imprimés.

Aussi, à cause de la nouvelle technologie, il est important qu'il n'y ait nulle trace de vert et de prédominance de vert (ex: kaki, turquoise, jaune, etc.) sur aucune des parties de l'habillement.



## VACCINATION

La vaccination pour la 4<sup>e</sup> année contre Hépatite A+B et le VPH se fera le 13 octobre p.m. et le 20 avril p.m.

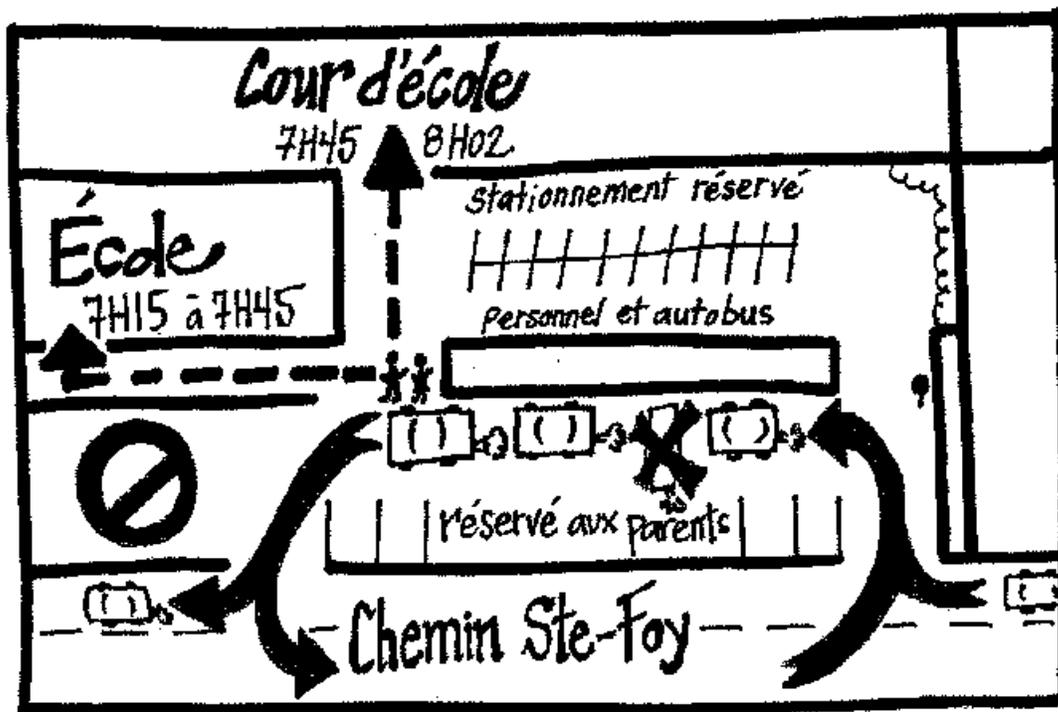
L'infirmière de l'école vous contactera à ce sujet.

## Stationnement

Pour la sécurité de tous, nous vous prions de vous stationner entre 7 h 15 et 8 h 02 tel que décrit sur l'image ci-dessous : en parallèle au trottoir, en laissant sortir vos enfants sur le côté passager s.v.p. Il est aussi important de respecter le sens unique du stationnement, l'entrée étant plus à l'ouest et la sortie en face de la porte de l'administration.

Quand vous avez un rendez-vous avec un intervenant à l'école, vous pourrez utiliser l'un des quatre stationnements de visiteur à l'avant de la bâtisse. Au cas qu'ils soient tous occupés, vous pourrez demander une vignette temporaire au secrétariat. Le grand stationnement en arrière est réservé au personnel et aux autobus.

En après-midi, le grand bus scolaire attend les enfants à l'avant de la bâtisse et son départ est prévu pour 15 h 17. Veuillez s.v.p. ne pas bloquer sa voie de manœuvre. Merci de votre collaboration.



## L'estime de soi

L'estime de soi, c'est ce que tu penses de toi, c'est une auto-évaluation de toi-même par toi-même. C'est l'opinion que tu as de ce que tu es et de ce que tu fais, la manière dont tu te vois et tu te juges.



L'estime de soi est une valeur changeante. Elle peut augmenter ou diminuer selon le regard que tu portes sur toi-même, selon tes actions et leurs résultats. Ainsi, il est possible qu'elle soit très haute ou très basse selon les périodes de la vie.

À tous et à toutes, une formidable année 2016-2017 !  
À l'affiche - Notre cour, le cœur du quartier



## Pour les parents d'enfants de 6 à 12 ans

### VIE DE FAMILLE... de la discipline à l'amour

Série de sept ateliers qui abordent des questions comme la discipline, les règles de vie, la gestion de la colère, la communication et le rôle parental.

**Au Patro de Charlesbourg,**  
7700, 3<sup>e</sup> Avenue Est, Québec

Lundi soir, 19h à 21h30  
(du 17 octobre au 28 novembre)

(40\$ par personne / 65\$ par couple)



### Nos cafés-rencontres

#### Parents d'enfants de 0 à 12 ans

LE VENDREDI 9H30 A 11H00 OU LE MARDI 19H00 A 20H30

Besoins et développement de l'enfant :

(Vendredi 30 septembre / mardi 4 octobre)

La colère :

(Vendredi 28 octobre / mardi 1<sup>er</sup> novembre)

La discipline :

(Vendredi 2 décembre / mardi 6 décembre)

#### Parents d'enfants de 6 à 12 ans

LE MARDI DE 19H00 A 20H30

L'estime de soi : 25 octobre

Communication et résolution de conflits : (Nouveau cette année) 29 novembre

POUR INFORMATION, INSCRIPTION OU POUR LE SOUTIEN  
TÉLÉPHONIQUE AUX PARENTS :

**418 684-0050**

[www.entraideparents.com](http://www.entraideparents.com)

[info@entraideparents.com](mailto:info@entraideparents.com)

Entraide-Parents, 1450, Père-Lelièvre, local H. Québec G1M 1N9

Vous devez vous inscrire et être membre pour participer aux activités (5\$ par année)

**SYNTHÈSE - RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES  
FORMULÉES PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES MINEURS ET LES ÉLÈVES MAJEURS**

Le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et les élèves majeurs* prévoit qu'un élève majeur, ou ses parents s'il est mineur, peut formuler une plainte quant aux services offerts par la Commission scolaire (ex. : disponibilité de service en psychologie) ou demander la révision d'une décision (ex. : le classement d'un élève en classe spéciale).

**CE RÈGLEMENT PRÉVOIT QUATRE ÉTAPES DEVANT ÊTRE SUIVIES SELON L'ORDRE INDIQUÉ**

**PREMIÈRE ÉTAPE**

Examen de la plainte par la direction concernée (de l'école, du centre ou du service)

La direction de l'unité administrative doit examiner la plainte et chercher, dans la mesure du possible, à la régler à ce niveau.

**DEUXIÈME ÉTAPE**

Examen de la plainte par le responsable de l'examen des plaintes et par le directeur général

Si un plaignant est insatisfait après la 1<sup>re</sup> étape, il peut remettre sa plainte au responsable de l'examen des plaintes, qui tentera de trouver une solution satisfaisante pour le plaignant et la direction de l'établissement. Les décisions à ce niveau sont prises par le directeur général de la Commission scolaire.

Responsable de l'examen des plaintes : Secrétaire général de la Commission scolaire des Découvreurs.

Téléphone : 418 652-2121 poste 4241 Courriel : [secgen@csdecou.qc.ca](mailto:secgen@csdecou.qc.ca)

**TROISIÈME ÉTAPE**

Le protecteur de l'élève

Le plaignant insatisfait du traitement de sa plainte à la 2<sup>e</sup> étape peut demander l'intervention du protecteur de l'élève qui analysera la plainte. Il pourra formuler son avis au Conseil des commissaires de la Commission scolaire. Le protecteur de l'élève intervient **uniquement** lorsque les étapes 1 et 2 ont été franchies, sauf exception.

Protecteur de l'élève : Monsieur Paul Labrecque

Téléphone : 418 652-2121, poste 4293

Courriel : [protecteur.eleve@csdecou.qc.ca](mailto:protecteur.eleve@csdecou.qc.ca)

**QUATRIÈME ÉTAPE**

Décision du Conseil des commissaires

Le protecteur de l'élève, après avoir entendu le plaignant et les représentants de la Commission scolaire, et après avoir analysé le dossier, formule un avis au Conseil des commissaires qui prend une décision et en informe le plaignant.

Ce règlement ainsi que les coordonnées du protecteur de l'élève sont sur le site Internet de la Commission scolaire [www.csdecou.qc.ca](http://www.csdecou.qc.ca) sous l'onglet *Parents* rubrique *Traitement des plaintes*.

Le secrétaire général et directeur général adjoint



Jacky Tremblay

# La signalisation aux abords des écoles



La sécurité autour des écoles est primordiale. La présence de nombreux enfants et leur plus grande vulnérabilité justifie une signalisation spécifique. En milieu urbain, un grand nombre d'enfants se rendent à l'école à pied. Pour leur permettre de faire ce trajet en toute sécurité, on doit leur offrir un cheminement adapté répondant à des normes de signalisation précises.

Sur le territoire de la ville de Québec, au moins 60 % des enfants habitent à moins de 1 km de l'établissement scolaire, ce qui correspond à 20 minutes de marche en moyenne. Tous ces enfants sont susceptibles de marcher pour aller à l'école.

Source : Mon École à pied, à vélo, sondages de parents dans 20 écoles de Québec, 2006-2010

**L'éducation et la sensibilisation des enfants sont importantes.**

**Trois acteurs se partagent la protection des enfants par rapport aux dangers de la route :**

- Les parents, par le bon exemple et par l'apprentissage des bonnes pratiques et des mesures de précaution;
- L'établissement scolaire, par l'éducation et la sensibilisation des automobilistes;
- La Ville, en offrant des cheminements sécuritaires.

### **Vitesse dans les zones scolaires**

Dans une zone scolaire, du lundi au vendredi et de septembre à juin, la limite de vitesse ne peut excéder 50 km/h entre 7 h et 17 h.

Source : Code de la sécurité routière, article 329.

Quand la situation le nécessite, la Ville peut demander une dérogation au ministère des Transports afin de réduire la vitesse à 30 km/h dans une zone scolaire.

### **Brigade scolaire**

Afin de sécuriser certaines traverses dont les conditions le justifient, la Ville dispose d'une brigade scolaire adulte en support à la signalisation routière.

Lorsque la circulation est dirigée par un brigadier scolaire, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à ses ordres et à ses signaux.

Source : Code de la sécurité routière, article 311.



**FICHE TECHNIQUE**